

Évaluation 2020-2021

- Défi 24 h sans vapoter/fumer
 - Pour que ce soit efficace, le défi doit durer au moins deux semaines. En 24 h, la majorité des jeunes peuvent relever le défi sans ressentir les effets de sevrage.

Plan d'action

- **Axe de prévention**
 1. Réaliser les activités clés en main du CQTS
 2. Faciliter la réalisation des ateliers de dépendance réalisés par l'organisme CESAR
 3. Collaborer avec les parents
 - Envoyer vidéo de sensibilisation aux parents
 - Distribuer le guide Parlons-en! Aux parents
 - Organiser de la formation (sur le vapotage) pour les parents (pourra se faire par le CQTS)
 4. Organiser un « Cheal zone » sur le terrain de l'école
 - Projet avec les classes en art plastique
 - Tables à pique-nique
 - Musique
 - Lieu pour la réalisation d'ateliers, de cours
- **Axe de cessation**
 1. Promouvoir les services d'aide à la cessation (ligne J'Arrête, CAT, SMAT)
 2. Réaliser du soutien individuel avec les élèves
 3. Réaliser l'atelier de cessation fourni par le CQTS
 5. Organiser un Défi de cessation sans vapoter/fumer
 - Durée de 24h
 - Objectif : faire comprendre la notion de dépendance
 - Utiliser le concept du parrainage.
 - Organiser un suivi des participants en individuel et en groupe.
- **Axe Application de la loi**
 1. Informar les élèves et le personnel des parties de la loi qui les concernent
 2. Bonification de l'affichage à l'extérieur et aux portes de l'établissement (tabac et vape)
(idée : dans les toilettes)

3. Revoir le plan d'encadrement

- Suivre le plan en toxicomanie.
- Rencontre individuelle avec l'élève (comprendre son comportement/dépendance)
- Impliquer les parents dans le processus
- Attribuer à une personne la responsabilité de remettre les amendes aux personnes qui ne respectent pas la loi sur le terrain et dans l'école (à venir).